

1125

1991
DSB
13

**École Nationale
Supérieure de
Bibliothécaires**

**Université des
Sciences Sociales
Grenoble II**

**Diplôme Supérieur
de Bibliothécaire**

**Institut d'Etudes
Politiques**

**DESS Direction de
projets culturels**

Projet de recherche

DUPESSEY

**Le projet de construction et d'aménagement des bibliothèques
au centre des préoccupations culturelles des villes :
l'exemple de la BMC de Saint-Etienne**

sous la direction de Françoise LEROUGE
Ecole Nationale Supérieure de Bibliothécaires

1991

1991
DSB
13

ENSSIB ·
SERVICE DU PRÊT ENTRE BIBLIOTHEQUES
17/21 Bd du 11 Novembre 1918
69623 VILLEURBANNE CEDEX

Tél. 04-72-44-43-12
Ghislaine Chateau
e-mail : chateau@enssib.fr

elsaci@enssib.fr

FOURNITURE DE DOCUMENTS

Bibliothèque demandeuse : *email du 11-06-04*
MEDIATHÈQUE JACQUES DUCLOS

N° de la demande :

Le document suivant :

Titre : *le projet de construction et d'aménagement
des bibliothèques*

Auteur :

Cote : *1991 DSB 13*

Mode de consultation :

- sur place uniquement

en prêt

Date de retour : *10 Juillet 04*

Merci de retourner cette fiche avec le document prêté

P. Le Service PEB

Jelsai

2

**Ecole Nationale
Supérieure de
Bibliothécaires**

**Université des
Sciences Sociales
Grenoble II**

**Diplôme Supérieur
de Bibliothécaire**

**Institut d'Etudes
Politiques**

**DESS Direction de
projets culturels**

Projet de recherche

**Le projet de construction et d'aménagement des bibliothèques
au centre des préoccupations culturelles des villes :
l'exemple de la BMC de Saint-Etienne**

**sous la direction de Françoise LEROUGE
Ecole Nationale Supérieure de Bibliothécaires**



1991

**Le projet de construction et d'aménagement des bibliothèques
au centre des préoccupations culturelles des villes :
l'exemple de la BMC de Saint-Etienne.**

RESUME : La construction des bibliothèques en France tend à devenir pour les villes un pôle d'investissement majeur ; le projet de nouvelle bibliothèque municipale à Saint-Etienne constitue un événement sensible, qui met en cause une multiplicité d'acteurs intervenant dans le processus décisionnel. En ce domaine, les conceptions françaises paraissent différer des usages canadiens.

DESCRIPTEURS : CONSTRUCTION DE BIBLIOTHEQUE
PROJET DE CONSTRUCTION
PROGRAMMATION ARCHITECTURALE
BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE DE SAINT-ETIENNE
BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE DE MONTREAL

ABSTRACT : The construction of libraries in France tends to become for the cities an object of major investment. The project of new public library in Saint-Etienne constitute an notable event which involves a multiplicity of actors intervening in the decisional process. Concerning this topic, french conceptions seems to differ from canadian customs.

KEYWORDS : LIBRARY CONSTRCTION
BUILDING PROJECT
ARCHITECTURAL PROGRAMMING
PUBLIC LIBRARY OF SAINT-ETIENNE
PUBLIC LIBRARY OF MONTREAL

SOMMAIRE

I — Problématique	p.1
II — Méthodologie d'enquête	p.4
III — Bibliographie commentée	p.7
IV — Annexe	p.18

I / PROBLEMATIQUE

Nous assistons en France, depuis une dizaine d'années, à un essor considérable des bibliothèques dans un très grand nombre de municipalités.

Ce regain d'intérêt pour la lecture publique, qui touche villes et campagnes, peut s'expliquer de plusieurs manières :

En premier lieu, l'Etat lui-même, inspiré par des idéaux de démocratisation de la culture, a souhaité ce développement. Afin d'encourager les initiatives sur l'ensemble du territoire, il a d'une part attribué de nombreuses subventions pour l'aménagement, et d'autre part pris d'importantes mesures de déconcentration et de décentralisation, laissant ainsi une plus large autonomie aux collectivités locales, entre autres sur le plan culturel.

Par suite, les villes ont progressivement pris conscience de l'enjeu réel que constituait l'exercice d'une politique culturelle à leur échelle, et saisi de ce fait les opportunités qui leur étaient offertes en matière de construction.

Dans cette logique d'évolution, il semble que la notion d'image est prépondérante : l'image de la culture et de la création que l'Etat s'est employé à promouvoir, par de nouveaux crédits mais aussi à travers la perspective intéressante

des Grands Travaux (notamment la Bibliothèque De France) ; et en conséquence l'image des équipements culturels, tout particulièrement les bibliothèques. Selon Jean Gattegno, depuis peu celles-ci accèdent à l'"affichage"¹.

La notion d'image appelant celle de façade, les bâtiments des bibliothèques récemment construites ont fait l'objet d'une recherche architecturale approfondie qui les placent, au sein des villes, parmi les réalisations les plus remarquables.

Cependant, simultanément le concept de bibliothèque lui-même s'est transformé: la multiplication des supports, le libre-accès (dans une moindre mesure), l'utilisation des nouvelles technologies, la mise en place de réseaux, ainsi que l'application de nouveaux modes de gestion sont autant de facteurs qui bouleversent la conception des structures.

Partant de ce contexte, il nous paraît intéressant de chercher à cerner précisément les buts, ainsi que les champs d'action des différents acteurs impliqués dans le projet de construction d'une bibliothèque publique, afin de mieux comprendre les phénomènes qui président à son exécution.

Nous avons en effet déjà défini certains de ces intervenants : l'Etat, par le truchement de la Direction du Livre et de la Lecture, les collectivités territoriales (régions, départements, communes), la municipalité, l'architecte, et enfin le bibliothécaire.

Quel est le véritable rôle de chacune de ces instances ? Comment se manifestent-elles ? Quelle influence exactes ont-elles dans la prise de décision qui sous-tend au projet ?

Il nous semble également important de bien saisir le type de relations qui se nouent à l'occasion d'une réflexion commune sur un même projet, et l'incidence que ses relations peuvent avoir sur la programmation proprement dite.

Parallèlement, il est opportun de s'interroger sur la façon dont chaque événement est perçu, pensé à tous les niveaux, pour être finalement intégré à un schéma d'appréhension définitif. A ce propos peut-on évaluer l'écart entre l'offre culturelle et sa perception ?

En dernier lieu, il resterait à déterminer, dans la mesure où la construction n'est qu'une étape du projet et non une fin en elle-même, quels sont les objectifs qui ont pu susciter et motiver cette entreprise, ceci afin de les étudier.

¹Entretien avec Jean Gattegno. Hexameron, n°16, 1990, p.28.

Ressentant le désir d'apporter à ces questions un éclairage étranger, nous nous efforcerons au cours de notre recherche d'établir un rapide parallèle avec la politique de construction et d'aménagement des bibliothèques publiques à Montréal (Québec). Cette confrontation pourrait, de fait, aider à mieux percevoir la spécificité de l'approche française dans la conception de ses institutions culturelles majeures, au regard d'une situation canadienne que nous présentons plus normative, et très focalisée sur la notion de réseau.

II / METHODOLOGIE D'ENQUETE

Cette étude ne saurait être menée à bien sans l'indispensable support d'une enquête de terrain. C'est pourquoi nous avons souhaité faire porter nos observations sur un projet de bâtiment de bibliothèque en cours de réalisation dans une ville de taille moyenne.

La Bibliothèque Municipale Centrale de Saint-Etienne répondait à ces critères, et à d'autres encore : 5300 m² bibliothéconomiques dont l'inauguration est prévue pour 1993 ; l'image d'un "bâtiment intelligent" du XXI^{ème} siècle, à la pointe de la technique ; un architecte d'origine nordique réputé. En 1990, il était en particulier question d'en faire un "laboratoire de la BDF"². D'autre part, dans un cadre de travail qui privilégie la concertation, la préoccupation de parvenir à "gérer le changement"³ de façon interne semble être importante.

En fonction des informations dont nous disposerons sur place, dans un premier temps nous tenterons d'entreprendre, selon des méthodes reconnues, une étude sociologique du processus décisionnel. Puis nous procéderons dans un second temps à une approche sociologique de la perception, parallèlement à une analyse des politiques culturelles.

S'agissant d'apporter des réponses précises au questionnement concernant, d'une part, le degré d'implication des acteurs dans le projet de construction d'une bibliothèque centrale, et d'autre part les relations que ces acteurs entretiennent entre eux, plusieurs possibilités d'investigation nous sont offertes sur le site de Saint-Etienne.

Compte-tenu de l'état d'avancement d'un projet dont les origines sont certainement un peu anciennes, notre premier souci sera de remonter légèrement dans le temps afin d'établir un historique assez exact, qui vise essentiellement à délimiter le champ

²Livres-Hebdo, février 1990, n°5, p.73.

³ROLIN, Marie-Paule. Le rôle des ressources humaines dans les bibliothèques publiques : le cas de Saint-Etienne. Villeurbanne : ENSB, 1990, n°29.

d'étude, et à poser des jalons pour nous permettre de nous repérer dans une succession confuse d'événements.

En ce sens, le correspondancier du bureau du conservateur de l'actuelle bibliothèque pourrait se révéler une source précieuse de renseignements : des échanges datés entre les différentes parties prenantes du projet, via le secrétariat de la bibliothèque, composeraient un corpus de base non négligeable. Le support écrit, en effet, garantit un rendu des faits extrêmement clair et chronologiquement ordonné, là où la mémoire humaine trouve ses limites. A ce titre, les comptes rendus de réunions, s'ils existent, apporteront eux aussi de sérieuses informations d'appoint, cette fois sur un plan plus qualitatif.

Dans les deux cas naturellement, il serait nécessaire de procéder à une étude du vocabulaire employé, ainsi qu'à une analyse de contenu : quels ont été les points de départ ? Comment est né le projet, et sur quelle problématique originelle ? Sur quoi a-t-on mis l'accent ? Quels acteurs ? S'est-on heurté à des obstacles ? Y-a-t-il eu des conflits ?

L'évolution de la réflexion est intéressante au premier chef en fonction des buts et des intérêts de chacun.

Cependant, il est probable que les résultats obtenus en procédant simplement de la sorte seraient bien maigres. Il s'avèrerait en l'occurrence très utile de pouvoir dépouiller ces données à l'aide d'une grille de lecture.

Or, nous en possédons une, qui se trouve être la programmation du bâtiment elle-même. Composée d'étapes prédéfinies, aboutissant à l'élaboration d'un plan indicatif de construction, celle-ci constitue l'élément pilier auquel peuvent être raccordés textes et discours. Au travers de son évolution, on peut penser que c'est la conception du projet elle-même qui évolue : l'ordre de projection des équipements, l'éventuelle mobilité de ceux-ci, sont sans doute des éléments signifiants. D'autre part, les écarts de temps entre les étapes de la programmation, les décisions prises vis-à-vis du concours d'architecture, de la budgétisation, des avant-projets, sommaire ou détaillé, etc..., et leur délai de transmission sont eux aussi significatifs.

L'implication des différents partenaires financiers dans le projet doit, entre autres, être facilement mesurable à travers le pourcentage de subvention accordé.

Sur ces modalités d'enquête devraient venir se greffer un certain nombre d'entretiens auprès des intervenants directement présents : des élus, des responsables du secteur culturel et du service technique à la mairie, le conservateur et ses adjoints,

l'architecte... La consultation de ces personnalités devrait faire ressortir successivement de multiples discours sur un même thème. Ces discours demandant à être canalisés, l'outil le plus indiqué en ce cas nous paraît être l'entretien directif, grâce à l'utilisation d'une grille d'interview prédéterminée (cf. en annexe).

Une démarche différente doit être adoptée dans le cadre d'une interrogation, non plus sur les tenants, mais sur les aboutissants du projet.

Afin de mesurer ce qui est vécu au niveau de la perception de l'événement par le public, les médias, et l'ensemble du personnel de la bibliothèque, nous nous proposons pour les premiers (public et médias) de constituer un dossier de presse, doublé, pour le second groupe, d'un recueil d'interviews —toujours sur le mode directif.

En ce qui concerne les coupures de presse parues sur le projet de construction ou toute information afférente, une analyse de contenu ainsi qu'une étude de vocabulaire pourraient là aussi être instructives.

Dans la toute autre perspective d'un regard sur l'étranger, les interrogations qui sont les nôtres sont d'ordre plus général.

Ce qui ne nous dispense évidemment pas d'être précis ; le questionnement doit en effet tenir compte, dans le cas de la ville de Montréal, de la spécificité de la situation canadienne : faut-il raisonner à un niveau national, ou fédéral, ou local ? A chacun de ces échelons, quelle est la politique de développement en matière d'équipements culturels tels que les bibliothèques ? Cette politique est-elle concertée ? Ou au contraire le nombre d'équipements ne croît-il, ici et là, qu'en fonction des opportunités ? Peut-être existe-t-il un plan type de construction ?

Afin d'éclaircir ces nombreux points, là encore des observations sur le terrain, ainsi que des entretiens, doivent venir conforter la recherche bibliographique. Les recherches seront menées au cours du stage que nous effectuerons à la Bibliothèque Municipale de Montréal et dans ses nombreuses annexes. Cette expérience se révélera sans doute une occasion intéressante de mieux appréhender des conditions d'organisation induites par une forte structuration en réseau.

III / BIBLIOGRAPHIE COMMENTEE

Les implications de la notion de projet de construction sont nombreuses : idéologiques, politiques, culturelles et sociales. Dans la présente bibliographie, articulée autour de différents axes de recherche, ne se trouvent bien sûr évoqués que certains thèmes relatifs à ces implications.

Le classement adopté à l'intérieur de chaque subdivision est alphabétique-auteur pour les ouvrages et les articles de périodiques, et alphabétique-titre pour les périodiques eux-mêmes.

Construction, aménagement des bibliothèques

1 — AMOUROUX, Dominique et SARRAMON, Christian. Bâtiments publics : une nouvelle génération. Paris : Ed. du Moniteur, 1980. (Coll. Les bâtiments)

2 — CHAIX, Roger et ROMERA, Anne-Marie. Aménagement d'espaces publics : 50 réalisations récentes. Paris : IAURIF, 1983. 139 p.

3 — CHANTELAT, Laurence. Evolution architecturale des bibliothèques municipales en France de 1960 à 1982 et un exemple de construction. Villeurbanne : ENSB, 1982, n°15. 59 f.

Les transformations intervenues dans l'histoire récente des bibliothèques et leurs répercussions au niveau des bâtiments eux-mêmes.

4 — CLAUD, Joëlle. La construction des bibliothèques municipales : bilan de trois équipements. Villeurbanne : ENSB, 1985, n°8. 11 f.

Depuis quinze ans, un réel effort des collectivités locales vis-à-vis de la lecture publique, dans le sens d'un accroissement des équipements, du personnel qualifié et des collections.

5 — COHEN, Aaron et COHEN, Elaine. Designing and space planning for libraries : a behavioral guide. New-York, London : R.R. Bowker, 1979. 250 p.

Une invitation à la réflexion concernant la fonctionnalité des lieux et leur appréhension par l'utilisateur.

6 — Construction et aménagement des bibliothèques : mélanges Jean Bleton. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 1986. 274 p.

En hommage à Jean Bleton, dont les nombreux travaux ont, des années durant, fait autorité. Un ouvrage assez technique, intéressant par la diversité des thèmes abordés, en particulier dans le développement de la notion d'aménagement, dont certaines implications sont mises en valeur.

7 — DUPERRIER, Alain. Architecture pensée, architecture vécue. Villeurbanne : ENSB, 1989, DSB 17. 23 f.

L'adaptabilité des bâtiments de bibliothèques en question, et leur perception par l'utilisateur.

8 — France. Ministère de la Culture. Direction du Livre et de la Lecture. Objectif lecture : bibliothèque et décentralisation : réseau de lecture. Paris : Direction du Livre et de la Lecture, 1988. 83 p.

Un outil de référence à destination des élus. Différents thèmes y sont abordés : disparité du réseau des bibliothèques publiques, conseils en matière d'évaluation, encouragements vis-à-vis de la coopération entre les bibliothèques.

9 — GASCUEL, Jacqueline. Un espace pour le livre : guide à l'intention de tous ceux qui créent, aménagent ou rénovent une bibliothèque. Paris: Cercle de la Librairie. Promodis, 1984. 61 p.

Exposé simple et sans ambiguïtés des règles et variables à prendre en ligne de compte dans toute opération d'aménagement concernant les bibliothèques. Une rationalisation de l'espace au carrefour de la circulation des documents, du personnel et du public.

Articles de périodiques :

10 — L'architecture des bibliothèques lue et exposée. Livres-Hebdo, n°16, 1990. p26.

Le temps d'une visite à Beaubourg.

11 — Architecture et bibliothèques. Coopération, n°6, déc.1987 (journal de l'ACORD, dossier spécial)

Le projet de construction sujet à discussions et controverses.

12 — Bâtiment. Interlignes, n°9, déc.1988, pp.2-20.

Architecte / bibliothécaire : des relations plus toujours plus fructueuses.

13 — Bâtiments publics. Techniques & Architecture, n°352, 1984, 170 p.

14 — Bibliothèques. Monuments historiques, n°168, mars-avril 1990.

Lorsque les bâtiments de bibliothèques s'illustrent.

15 — La BMC de Saint-Etienne : laboratoire de la BDF ?. Livres-Hebdo, n°5, fév.1990. p 73.

16 — BOISSIERE, Olivier. Construire pour la culture : dossier. Archi-créé, n°199, 1984, pp.111-136.

Publication émanant du Ministère de la culture

17 — DANSET, Françoise, FRANÇOIS, Edith et LOUIS, Pierre. Les construits des années 70 font le bilan. Bulletin des Bibliothèques de France, n°1, 1985, pp 18-33.

18 — DUBRULLE, Richard. Une vision d'architecte. B.B.F.,116, 3ème trim., 1982, pp.2-20.

19 — GIVRY, Marc. L'image des bibliothèques. Association des Bibliothécaires Français, n°116, 3eme trim., 1982, pp. 23-25. (numéro spécial Congrès ABF, Grenoble, 1981).

Une importance croissante de la mise en scène pour les équipements d'aujourd'hui.

20 — Jean Gattegno : les bibliothèques accèdent à l'"affichage". Hexameron, n°16, 1990, pp.28-30.

L'ancien directeur du livre dresse le bilan de dix années d'évolution.

21 — MELOT, Michel. Grandeur et servitude de l'accès libre. Bulletin de l'ABF, n°135, 1987. pp. 34-39.

22 — Les nouvelles "thèques". Coopération. Valence : ACOR, n°18, déc. 1990.

Bibliothèques et nouvelles technologies : chercheurs, bibliothécaires, élus et public s'expriment.

23 — Pleins feux sur la lecture publique. Hexameron, n°16, 1990, p 25-28.

Le milieu des bibliothèques publiques en effervescence.

24 — Bibliothèques et médiathèques. Techniques & architecture. IFLA 89, n°384. Paris : Regirex-France, 1989.

Numéro spécial consacré à l'architecture des bibliothèques, qui fait état d'une évolution dans les réalisations actuelles.

Programmation

25 — La bibliothèque dans la ville : concevoir, construire, équiper, avec vingt exemples récents. Ministère de la Culture : sous la direction de Marie-Françoise Bisbrouck. Paris : Le Moniteur, 1984. 295 p.

Solidement argumenté, cet ouvrage constitue toujours une référence pour la gestion dans la construction et de l'aménagement des bibliothèques publiques.

26 — BONHOMME, André. Guide pour l'établissement des projets de bâtiments. Paris : Ed. du Moniteur, 1982.

27 — Etudes préalables au programme d'une construction publique. Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques. Paris : Le Moniteur, 1984.

Ouvrage technique à l'usage des bibliothécaires et des élus.

28 — France. Ministère de la Culture. Direction du Livre et de la Lecture. Bibliothèques municipales : construction, équipement. Paris: Ministère de la Culture, 1984. 61 p.

Recommandations et normes indicatives (traitement des nouveaux supports, programmes-types, etc...)

29 — Centre National d'Art et de Culture Georges Pompidou. Centre de création industrielle. Programmation urbaine et architecturale. Paris : CCI édition, 1981.

Un guide d'initiation et de définition de la notion de programmation.

30 — WITHERS, E.N. Normes pour l'établissement des services de bibliothèque : enquête internationale. Paris : UNESCO, 1975.

Article de périodique :

31 — CLAVEL, Jean-Pierre. Le programme de construction. A.B.F., n°116, 3ème trim., 1982, pp.5-8. (numéro spécial Congrès ABF, Grenoble, 1981)

Les bibliothèques vues sous le jour d'équipements destinés à être fonctionnels durant de longues années : les grandes étapes de la programmation clairement abordées

L'architecture et la ville

32 — France. Ministère de l'équipement et du logement. Groupe de travail Espaces Publics. Espaces publics. Paris : La Documentation française, 1988. 131 p.

Débat sur toutes les implications de la notion d'espace public, dans la perspective de conceptions nouvelles en matière d'urbanisme.

33 — Habiter la ville. Techniques & Architecture, n°351, 1984, 170 p.

34 — LEFEBVRE, Henri. Le droit à la ville; suivi de Espace et politique. Paris : Ed. Anthropos, 1972. 281 p.

"L'espace est politique et idéologique"

35 — PERRAULT, Dominique. Le bâtiment public dans la ville. Archi-Créé, n°192, 1983, p 58.

36 — ROSSI, Aldo. L'architecture de la ville. Paris : L'Equerre, 1981. 295 p.

Politiques culturelles

Nationales :

37 — Conseil de l'Europe. Conseil de la coopération culturelle. Programme européen d'évaluation : la politique culturelle de la France, par R. Wangemée et B. Gournay : Paris : La Documentation française, 1988. 394 p.

La première évaluation de politique culturelle nationale d'une longue série, dans la perspective d'une confrontation au niveau européen. Rapport d'un groupe d'experts étrangers et rapport national, sur l'historique, les objectifs de la politique, et les moyens mis en œuvre, le contexte de la décentralisation, les efforts accomplis vis-à-vis de la création et de l'élargissement du public

38 — France. Direction du Livre et de la Lecture. Pour une politique nouvelle du Livre et de la Lecture : rapport... par Bernard Pingaud et Jean-Claude Barreau. Paris : Dalloz, 1982.

39 — Les bibliothèques en France : rapport... sous la dir. de Pierre Vanderwoorde. Paris : Dalloz, 1982.

Municipales :

40 — France (premier ministre). France. Ministère de la culture. Département Etudes et Prospectives. Commentaires méthodologiques sur l'évaluation de l'action culturelle à Annecy. Paris : Ministère de la culture et de la communication, DEP, 1988. 15 p.

41 — France. Ministère de la culture. Département Etudes et Prospectives. Les collectivités locales dans le finacement public de la culture. Paris : Ministère de la culture et de la communication, DEP, 1987. 25 p.

42 — BEAUNEZ, Roger. Politique culturelle et municipalités : guide pour l'action : recueil d'expériences. Paris : les éditions ouvrières, 1985. 260 p.

Sur quelles bases entreprendre une politique culturelle ? Comment l'orienter ? Quels interlocuteurs et quelles réalisations possibles ? Une récapitulation et une définition intéressantes du champ d'action potentiel des élus, à caractère incitatif.

43 — HERSCOVICI, Alain. La demande suscitée dans le domaine culturel : analyse de la relation entre les différentes demandes culturelles, et les réponses apportées dans le cadre des politiques culturelles communales. Paris : CNFPT, 1989. 142 p.

44 — RITAINE, Evelyne. Les stratèges de la culture. Paris : Presses de la FNSP, 1983. 200 p.

45 — VEKHEUGE, Robert. Gérer l'utopie : l'activité culturelle dans la cité. Aix-en-Provence : Edisud, 1988.

Perspective historique : les politiques culturelles depuis Malraux (1958-1988).

Articles de périodiques :

46 — GOTTMAN, Anne, LEGER, J.M., VANHOUTTE, J.M. La gestion municipale du patrimoine, continuation de l'urbanisation par d'autres moyens. Les cahiers du CFPC, n°18, fév.1986. pp. 164-168.

47 — POIRRIER, Philippe. Politique culturelle et municipalités : un discours explicite ? L'exemple de Dijon (1919-1989). Les cahiers de l'IHTP, n°16, sept.1990, p 11.

48 — RIOUX, J.P. et SIRINELLI, J.F. Les politiques culturelles municipales : éléments pour une approche historique. Les Cahiers de l'IHTP, n°16, sept. 1990.

49 — Les subventions. Revue française de financement public, n°23, 1988, pp.1-138.

50 — YVERT, Louis (Dir.). Décentralisation et bibliothèques publiques. Bulletin des Bibliothèques de France, t.29, n°4, juil.-août 1984, pp. 269-277.

Régionales :

51 — CHAZEL, François (éd.). Pratiques culturelles et politiques de la culture. Talence : Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1987.

Cf. fiche de lecture

52 — FRIEDBERG, Erhard, URFALINO, Philippe. La décentralisation culturelle : la culture au service des régions. Paris: Ministère de la culture, SER, Centre de Sociologie des Organisations, 1984. 46 p.

Départementales :

53 — LAPHAY, Catherine. Premier bilan de la politique culturelle des départements. Paris: Ministère de la culture, Service Etudes et Recherches, 1985. 7 p.

54 — MENGRIN, Jacqueline, LEPAGE, Jacques. Le rôle culturel du département. La Documentation française, 1987. 230 p.

Depuis la décentralisation le département possède de nouvelles compétences qui le disposent à jouer un rôle important en matière de développement culturel. Comment s'acquitte-t-il de ses responsabilités ? La nature et la forme de son intervention sont ici objets d'étude.

Sociologie de la décision

55 — DUMAZEDIER, Joffre, SAMUEL, Nicole. Etude des processus de décision dans le développement culturel d'une collectivité locale. Paris : CNRS, s.d... 167 p.

56 — FRIEDBERG, Erhard, URFALINO, Philippe. Le jeu du catalogue : les contraintes de l'action culturelle dans les villes. Paris : la Documentation française, 1984.

Cette enquête, portant sur trois villes de moyenne importance, révèle une gestion du culturel peu rationnelle, et surtout bien mal maîtrisée. Une fine analyse des phénomènes de régulation au niveau de la prise de décision municipale.

57 — TOUZET, Odile. Le programme d'extension de la lecture publique à Bordeaux : aspects politiques et techniques d'une décision. Villeurbanne : ENSB, 1982, n°68.

L'étude d'un projet d'extension à travers les relations qu'entretiennent acteurs de la collectivité locale impliqués et "spécialistes". Une recherche étayée par des entretiens, l'analyse d'un compte-rendu municipal, la constitution d'une revue de presse...

58 — URFALINO, Philippe. Quatre voix pour un opéra : une histoire de l'Opéra Bastille racontée... Paris : Ed. Métailé, 1990. 310 p.

Un ouvrage original, tant dans sa présentation que dans la démarche qui a présidé à sa conception: quatre personnalités témoignent d'un même événement, et restituent par là-même tout un processus décisionnel. Une approche de sociologie de la décision.

Article de périodique :

59 — MARTINON, Jean-Pierre. Le processus de décision dans la construction d'une bibliothèque municipale : l'exemple de Castres. Bulletin des Bibliothèques de France, n°1, 1985, pp. 34-45.

La "construction de papier" dévoilée. Une analyse qui date d'avant les mesures de décentralisation intervenues en 1982.

Management public

(bibliographie tirée du mémoire ENSB de M.P. ROLIN)

60 — BARTOLI, Annie, Hermel, Philippe. Piloter l'entreprise en mutation. Paris : Ed. d'organisation, 1987.

61 — BOYER, Luc, EQUILEY, Noël. Le projet d'entreprise. Paris: Ed. d'organisation, 1986.

62 — COURIAUT, Jean-Pierre, GROSJEAN, Philippe. Les projets d'entreprises dans les mairies. Paris : Les Ed. d'organisation, 1988.

63 — ROLIN, Marie-Paule. Le rôle des ressources humaines dans les bibliothèques publiques : le cas de saint-Etienne. Villeurbanne : ENSB, 1990, mémoire 29.

Une informatisation du service en cours, la reconception des locaux dans un nouveau bâtiment, constituent pour le personnel de la BMC de Saint-Etienne des facteurs de changement importants ; "gérer le changement" est donc apparu pour le conservateur de cette bibliothèque une nécessité sérieuse, pour laquelle il a envisagé un recours à un intervenant extérieur, afin de mobiliser l'ensemble du personnel autour de la notion de "projet d'entreprise" empruntée aux ressources humaines.

Une référence précieuse pour notre recherche, qui nous permet d'avancer dans la compréhension d'un contexte de réflexion et de travail particulier.

Politique culturelle et construction des bibliothèques au Québec : le modèle canadien

64 — LANIER, Sylvie. Les maisons de la culture à Montréal. Villeurbanne : ENSB, 1990, n°24.

La place des maisons de la culture dans la politique culturelle québécoise.

65 — MERCURE, Gérard. Les réseaux québécois actuels : forces et faiblesses. Québec : Congrès de l'ASTED, 27-28 oct. 1982. 14 p.

Un réseau : "l'établissement d'une communication, l'échange des informations, un partage d'idées et de ressources, l'augmentation de la productivité et l'amélioration des conditions de travail".

66 — Québec. Commission d'étude sur les bibliothèques publiques. Les bibliothèques publiques : une responsabilité à partager. rapport. Québec : Commission d'étude sur les bibliothèques, 1987.

Articles de périodique :

Documentation et Bibliothèques :

67 — GAGNON, Gilbert. La politique d'aide au développement des bibliothèques publiques du Québec (1960-1985). Vol.31, janv.-mars 1985, n°1. p. 9-25.

68 — MITTERMEYER, Diane. Les bibliothèques publiques et le milieu municipal. Vol.35, oct.-déc. 1989, n°4. p.145.

69 — PANNETON, Jacques. La Bibliothèque Municipale de Montréal : survol historique et perspectives d'avenir. Vol.34, janv.-mars 1988, n°1. p.19.

70 — SAUVAGEAU, Philippe. Les bibliothèques de l'avenir. Vol.31, oct.-déc. 1985, n°4. p.147.

71 — SAUVAGEAU, Philippe. Développement de la Bibliothèque de Québec depuis 1975. Vol. 32, janv.-juin 1986, n°1-2. p.47.

En 1978 est établi pour la bibliothèque de Québec un "plan directeur" concernant les équipements à mettre en place dans toute la ville. Philippe Sauvageau en fait brièvement état dans cet article, tout en réalisant le bilan des dix dernières années.

ANNEXE



GRILLE D'INTERVIEW

"La rationalisation est (...) une dérive délicate à contrecarrer. Car, au fond, n'est-elle pas à l'œuvre dans tout témoignage ? Un témoignage relate des faits, des sentiments, des actions, des réflexions, mais il est toujours déjà le produit d'une double construction : la sélection inhérente à la perception d'une situation au moment où elle se produit ; la sélection rétrospective de la mémoire (...)."

Cependant ...

"La subjectivité, la partialité du point de vue de chaque récitant, n'est pas un biais, un artefact, qu'il faudrait soustraire au discours pour en obtenir sa vérité. Elle est au contraire, au moins implicitement, l'expression d'une prise de position qui marque son engagement dans l'histoire réelle et donne un sens à son action."

— Philippe URFALINO - "Quatre voix pour un opéra" —

Cette grille d'interview ne constitue qu'un modèle indicatif mettant seulement en valeur le ton et la forme que nous souhaitons donner à un certain nombre d'entretiens.

Floues et incomplètes parfois, les interrogations ici projetées ne pourront être affinées que lorsque nous serons en mesure de nous appuyer sur une chronologie très précise, relativement au projet de construction et d'aménagement d'une bibliothèque centrale mis en cause.

Vers une sociologie de la décision — Première catégorie d'entretiens :

Avec les élus, personnels de mairie directement concernés par le projet, avec le conservateur et ses adjoints à la bibliothèque.

Les origines :

— Quelle est la date à laquelle vous vous rappelez avoir vous-même parlé, ou entendu parlé pour la première fois d'un projet de construction d'un nouveau bâtiment pour la BMC de Saint-Etienne ?

Qui vous en a parlé ? En quels termes ? Quelles étaient les circonstances ?

— Quelles ont été vos réflexions à cette occasion ? Aviez-vous une opinion précise sur ce sujet ? Laquelle ?

Veillez exposer votre positionnement personnel par rapport à ce projet. Dans quelle mesure y étiez-vous impliqué ? Quelle part de responsabilité avez-vous eu ?

Comment avez-vous été amené à considérer ce projet ? Que représentait-il pour vous ?

— Dans quel contexte cette proposition intervenait-elle ? Comment expliquez-vous que l'on ait conçu le projet au moment où on l'a fait ?

L'idée s'imposait-elle ? Pourquoi ? Était-elle très nette au départ ?

Quels étaient les objectifs prioritaires concernant ce projet de construction ?

— Avez-vous fait écho de cette proposition autour de vous ? A qui, et en quelle occasion ?

L'idée a-t-elle suscité des réactions autour de vous ? Lesquelles ?

Le murissement :

— La proposition a-t-elle été immédiatement adoptée ? Pourquoi ? A-t-elle fait l'unanimité ?

Quelles sont les personnes qui ont soutenu le projet ? Comment ?

Le projet était-il l'objet de nombreuses discussions ? Qui étaient les intervenants ? Ces discussions étaient-elles formelles (visites, réunions...), ou informelles (bruits de couloir, allusions...) ? Sur quoi portaient-elles précisément ?

— Quand la décision de construire effectivement un bâtiment pour la bibliothèque centrale a-t-elle été officielle ?

Qui l'a officialisée ? Par qui les médias ont-ils été informés ?

— Une fois la décision prise, quelles ont été les premières préoccupations ?

Avec qui êtes-vous entré en contact avant que ne débute la programmation ? Quelles informations avez-vous échangé ?

L'état avancé :

— La budgétisation du projet a-t-elle constitué une étape importante ? Comment a-t-on procédé à l'évaluation ? Qui a-t-on consulté ?

Quelles ont été les démarches effectuées afin d'obtenir des subventions ? Qui les a faites ? Sur quelles bases ? Cela a-t-il été long ?

— Quand avez-vous rencontré l'architecte pour la première fois ? A quelle occasion était-ce, et de quoi a-t-il été question ?

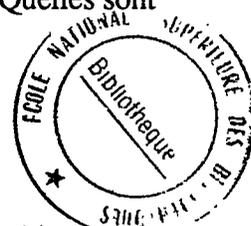
Où en était alors le projet ? Combien de temps s'était écoulé depuis que la décision était prise ?

— Par qui les documents concernant la programmation ont-ils été conçus ? En quoi a consisté en ce domaine votre intervention ?

— Au cours des étapes de la programmation, quels ont été les problèmes rencontrés ? Comment ont-ils été résolus ? Ces différentes étapes ont-elles suscité des discussions ? Lesquelles ?

Avez-vous assisté régulièrement à des réunions sur le sujet ? Avec quelle fréquence ? Qui étaient les personnes présentes ? Quelle était la teneur des échanges ? Y-avait-il des points de désaccord, éventuellement des conflits ? Lesquels ?

— Quelles sont actuellement les activités que vous exercez en rapport avec le projet de construction et d'aménagement de la bibliothèque ? Qui rencontrez-vous ? Quelles sont vos préoccupations ? Comment voyez-vous l'avenir ?
Avez-vous quelque chose à ajouter ?



Avec l'architecte :

S'appuyant sur les étapes de la programmation, puis sur le projet architectural, l'interview visera à mettre en évidence le champ d'autonomie du concepteur du bâtiment, les caractéristiques de sa recherche, ses ambitions, et ses expériences antérieures.

Elle s'attachera aussi tout particulièrement à préciser la nature de ses relations avec les différents actants du projet, ainsi que les communications échangées.

Vers une sociologie de la perception — Seconde catégorie d'entretiens :

Avec le personnel de la bibliothèque de Saint-Etienne, pour chaque secteur :

— Quelle a été votre réaction à l'annonce de la décision de construire un bâtiment pour la BMC de Saint-Etienne ? Vous attendiez-vous à cette nouvelle ? Pourquoi ?

— Quelles étaient vos attentes vis-à-vis d'un déménagement dans de nouveaux locaux ? Quel intérêt revêt pour vous ce changement ?

Aviez-vous une opinion précise concernant l'aménagement du bâtiment, des suggestions ? En avez-vous fait part autour de vous ? A qui ? Comment cette opinion a-t-elle été accueillie ?

— Avez-vous participé à des discussions ou à des réunions sur ce thème ? A quel moment ? Quelles étaient les personnes présentes ? Quel caractère revêtait ces discussions ? De quoi y était-il précisément question ?

Avez-vous été informé des caractéristiques du projet de départ et des objectifs poursuivis ? Ces éléments ont-ils évolué par la suite ?

Quels événements marquants se sont produits ?

Dans le cadre de la bibliothèque elle-même, quels étaient en particulier les objectifs ?

— Au cours des étapes de la conception du bâtiment, l'ordonnancement des sections a-t-il été changé ? En quelle mesure ? Pourquoi ?

Votre section a-t-elle été déplacée ? Pour quelles raisons ? Avez-vous été consulté ?

Le projet dans son ensemble est-il conforme à vos attentes ? Ou du moins correspond-il aux informations qui vous ont été initialement transmises ? Quelles étaient ces informations ?

— Quelles sont vos attentes vis-à-vis de l'ouverture prochaine de la bibliothèque ? Dans quel esprit doit avoir lieu l'inauguration ?



* 9 5 5 8 0 3 C *